

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Pôle recrutement et parcours professionnels  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 26 AVR. 2016

**CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES  
D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine  
Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n°5 : Toulouse

**Session 2016**

Le jury, réuni le 26 avril 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Yvon LESCOUARC'H, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

LISTE PRINCIPALE

1 Monsieur ESTEVEZ Daniel

Liste arrêtée à 1 candidat.

LISTE COMPLÉMENTAIRE

1 Monsieur BALLOT Yves

Liste arrêtée à 1 candidat.

Le président du jury

  
Monsieur Yvon LESCOUARC'H

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.